



La Fondation Casip-Cojasor vous rappelle l'existence de programmes destinés aux personnes ayant vécu la période de guerre 39-45 et subi des persécutions ou des restrictions de liberté liées aux législations antisémites en France, en Europe Centrale ou de l'Est, en Asie ou en Afrique du Nord (Tunisie et Maroc selon les critères retenus par le Gouvernement allemand).

Un Programme pour le Maintien à Domicile peut vous aider :

- à la prise en charge d'une aide ménagère,
- pour vos frais de santé (mutuelle, soins, prothèses),
- réhabiliter ou améliorer l'autonomie dans le logement,
- pour contribuer aux frais alimentaires- livraison de repas ou autre,
- pour faciliter vos déplacements en ville.

Sous conditions de ressources et sous réserve des critères d'éligibilité

Ygal Berger 01 49 23 71 46 / Isabelle Mimram 01 49 23 85 70

Fondation CASIP-COJASOR
47, boulevard de Belleville 75011 PARIS
surv.shoah@casip-cojasor.fr



Claims Conference ועידת התביעות
The Conference on Jewish Material Claims Against Germany

Fondation
pour la
Mémoire
de la
Shoah